Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260422-20260425-DE

Fouesnant les Glénan

Feuillet 2026-117

CONSEIL MUNICIPAL du 21 AVRIL 2026

Délibération n° 202604-2.5

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à dix-huit heures et trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 3 avril 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h03, s'est terminée à 21h02.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	
BACCON Cindy		
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure	GUEGUEN Valérie	MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul	JEZEQUELLOU Jean-Loïc	SAVINA Véronique
	KALITA Olivier	SIMON Maxime
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	

Absent excusé ayant donné pouvoir :

DESBOIS Cécile	à	GUEGUEN Valérie
GARCIA Anna	à	LE GOARDET Marie-Thérèse
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
MERRIEN Alain	à	de MONTECLER Paul
LINTANF Maël	à	ETESSE Sandrine
TOUCHARD Francis	à	BACCON Cindy

BUDGET LOTISSEMENT MANER KER ELO – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'article L 1612-12 du code général des collectivités territoriales ;

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260422-20260425-DE

Vu l'avis de la commission des Finances du 14 avril 2026 et la présentation du rapporteur du Compte Financier Unique du budget du lotissement communal Maner Ker Elo pour l'année 2025 de la Ville de Fouesnant ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget lotissement communal Maner Ker Elo de la Ville de Fouesnant ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que l'approbation des comptes de la collectivité territoriale est constituée par le vote de l'organe délibérant sur le compte financier unique présenté selon le cas par le maire ou son adjoint aux finances. Le vote de l'organe délibérant approuvant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Après en avoir délibéré, à la majorité : (7 abstentions : M. Esnault, Mme Etesse, M. Guillou, M. Jezequellou, Mme Le Floch, M. Lintanf, Mme Savina)

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget lotissement communal Maner Ker Elo de la Ville de Fouesnant,

- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A la section de fonctionnement à la somme de :
- 390 067,53 € en recettes totales,
- 64 507,00 € en dépenses totales.

Le résultat de l'exercice 2025 présente **un solde positif de 325 560,53 €** (contre 304 282,53 € en 2024).

A la section d'investissement à la somme de :
- 64 507,00 € en recettes totales,
- 64 507,00 € en dépenses totales.

Le résultat cumulé de la section d'investissement **est de 0,00€** au terme de l'année 2025.

ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A- LES DÉPENSES

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260422-20260425-DE

- **Les dépenses de fonctionnement** sont uniquement constituées des opérations de la comptabilisation des stocks de terrains, il s'agit d'écritures d'ordre entre section pour **64 507 € au chapitre 042.**

B- LES RECETTES

Les recettes d'un montant de 390 067,53 € sont réparties entre le :

- **Chapitre 70 : produits des services :** vente de terrains pour 85 785 €,

Et le

- **Chapitre 002 résultat de fonctionnement reporté :** pour 304 282,53 €.

ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

C- LES DÉPENSES

- **Les dépenses pour 64 507 €** résultent du résultat négatif n-1 de la section d'investissement.

D- LES RECETTES

- **Chapitre 040 opération d'ordre entre section : pour 64 507,00€** sont la contrepartie du chapitre 042 en section de fonctionnement et c**oncerne le stock de terrain.**

RÉCAPITULATIF GLOBAL 2025

		Investissement	Fonctionnement	Ensemble
RECETTES	Résultats reportés		304 282,53	304 282,53
	Opérations de l'exercice	64 507,00	85 785,00	150 292,00
	TOTAL	64 507,00 €	390 067,53 €	454 574,53 €
DEPENSES	Résultats reportés	64 507,00		64 507,00
	Opérations de l'exercice		64 507,00	64 507,00
	TOTAL	64 507,00 €	64 507,00 €	129 014,00 €
RESULTATS DE L'EXERCICE	**Excédent**	**0,00 €**	**325 560,53 €**	**325 560,53 €**
	Déficit			

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260422-20260425-DE

2025				

Fouesnant, le 22 avril 2026

La Secrétaire de séance — Le Maire,

Clarisse MORVAN — Bruno MERRIEN